

Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides identique

N° AMM : FR-2022-0010

Vu les dispositions du règlement (UE) N°528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides, et de ses textes d'application,

Vu les dispositions du règlement (UE) n°414/2013 de la Commission du 6 mai 2013 précisant une procédure relative à l'autorisation des mêmes produits biocides conformément au règlement (UE) n°528/2012,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

*Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides identique **MILTON_FAMILY_LACTIC ACID**,*

de la société **MILTON INTERNATIONAL**

enregistrée sous le numéro **BC-RF051233-49**

Vu la décision du Directeur Général de l'Anses du 09 février 2022 concernant la famille de produits de référence LACTIC ACID BASED PRODUCTS (AMM n°FR-2022-0004),

Considérant que la composition de la famille de produits MILTON_FAMILY_LACTIC ACID est identique à celle de la famille de produits susmentionnée,

Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides identique désignée ci-dessus **est autorisée** en France dans les conditions précisées en annexe de la présente décision.

Article 2

Les rapports finaux des études de stabilité long-terme sont requis en post-autorisation dans un délai de 6 mois.

Des analyses thermiques (DSC) réalisées sur des produits représentatifs de chaque méta-RCP sont requis en post-autorisation dans un délai de 6 mois, afin de confirmer que les produits ne sont pas classés en tant que matières auto-réactives.

Article 3

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.

L'échéance de validité de la présente décision est fixée au 08 février 2032.

A Maisons-Alfort, le 23/03/2022

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail
(ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques de la famille de produits

Partie I.- Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	MILTON_FAMILY_LACTIC ACID
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	-

1.2. Type de produit(s)

Types de produit	TP02 et 04
------------------	------------

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	MILTON INTERNATIONAL
	Adresse	9 RUE MARCEL SEMBAT 44100 NANTES FRANCE
Numéro de demande	BC-RF051233-49	
Type de demande	Autorisation nationale d'une famille de produits identique (NA-BBP)	
Numéro d'autorisation	FR-2022-0010	
Date d'autorisation	Se reporter à la date de signature de la présente décision	
Date d'expiration de l'autorisation	08/02/2032	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	ACTION PIN
Adresse du fabricant	Z.I. DE CAZALIEU - CS 60030 40260 CASTETS FRANCE
Emplacement des sites de fabrication	448 ROUTE DE L'OCEAN 40560 VIELLE-SAINT-GIRONS FRANCE

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	JUNGBUNZLAUER S.A.
Adresse du fabricant	Z.I. ET PORTUAIRE B.P. 32 67390 MARCKOLSHEIM FRANCE
Emplacement des sites de fabrication	Z.I. ET PORTUAIRE B.P. 32 67390 MARCKOLSHEIM FRANCE

Substance active	Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	PURAC BIOCHEM BV
Adresse du fabricant	ARKELSEDIJK 46 – NL 4206 AC GORINCHEM PAYS-BAS
Emplacement des sites de fabrication 1	ARKELSEDIJK 46 – NL 4206 AC GORINCHEM PAYS-BAS
Emplacement des sites de fabrication 2	GRAN VIAL 19-25 08160 MONTMELÓ ESPAGNE

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active technique*	79-33-4	201-196-2	3	3

*calculé à partir de la teneur en substance active dans la solution aqueuse d'acide lactique utilisée pour la formulation des produits (80%*m/m*).

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Méta RCP 2

1. Information administrative sur le Méta RCP 2

1.1. Identification du Méta RCP 2

Identification	Meta RCP 2
-----------------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP02, 04
----------------------------	----------

2. Composition du Méta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Méta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
Acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active technique*	79-33-4	201-196-2	3	3

*calculé à partir de la teneur en substance active dans la solution aqueuse d'acide lactique utilisée pour la formulation des produits (80%*m/m*).

2.2. Types de formulations

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Méta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Corrosif pour les métaux : catégorie 1 Irritation cutanée, catégorie 2
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H290 : Peut-être corrosif pour les métaux H315 : Provoque une irritation cutanée
Conseils de prudence	P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P264 : Se laver ... soigneusement après manipulation. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P321 : Traitement spécifique (voir...sur cette étiquette). P332+P313 : En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P390 : Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. P406 : Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion.
Note	-

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfectants pour surfaces dures pour secteur domestique

Type de produit	TP02
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produits utilisés pour la désinfection des surfaces domestiques, y compris les cuvettes de toilettes. Désinfection de tout type de surfaces non poreuses.

Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, usage domestique
Méthode(s) d'application	Pulvérisation Essuyage (application du produit sur un chiffon puis essuyage)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Action non mécanique (pulvérisation) ou action mécanique (essuyage) Temps de contact : 5 minutes Conditions de saleté Température : 20°C Pulvérisation : 30 mL/m ² (soit 20 pulvérisations sur la surface par m ²) Essuyage : 16 mL sur un chiffon par 0,1 m ² (soit 8 à 12 pulvérisations) Pour les cuvettes de toilettes, 50 mL ou 33 pulvérisations par toilette.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD ou PET de 500 mL et 750 mL avec pulvérisateur. Bouteilles en PEHD de 1 L avec pulvérisateur. Bouteilles en PEHD ou PET de 1 L. Bidons en PEHD de 5 L. Bidons en PEHD/ Adhésif /Nylon polyamide de 5 L.

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Liquide prêt à l'emploi pour les surfaces dures par pulvérisation : Vaporiser directement sur la surface destinée à être traitée et couvrir toute la surface. Laisser agir pendant au moins 5 minutes, rincer à l'eau puis brosser ou frotter si nécessaire et essuyer avec un chiffon sec.
- Liquide prêt à l'emploi pour les surfaces dures par essuyage : Pulvériser sur le chiffon et appliquer en mouillant complètement toute la surface destinée à être traitée. Laisser agir pendant au moins 5 minutes, rincer à l'eau puis essuyer la surface avec un chiffon sec si nécessaire ou laisser sécher.
- Liquide prêt à l'emploi pour les cuvettes de toilette : Vaporiser à l'intérieur des cuvettes de toilettes en recouvrant entièrement toute la surface à traiter (environ 50 mL ou 33 vaporisations par toilette). Laisser agir pendant au moins 5 minutes, puis brosser si nécessaire et tirer la chasse d'eau des toilettes.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Minimiser les éclaboussures et les déversements lors du chargement du produit dans le pulvérisateur à gâchette.
- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.
- Laver les mains après application.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfectants pour surfaces dures incluant les surfaces en contact avec les aliments pour secteur domestique

Type de produit	TP02 et 04
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit utilisé pour la désinfection des surfaces domestiques, y compris les surfaces en contact avec les aliments, les cuvettes de toilettes et les dispositifs de soins pour bébés et autres groupes à risque. Désinfection de tout type de surfaces non poreuses.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, usage domestique
Méthode(s) d'application	Pulvérisation Essuyage (application du produit sur un chiffon puis essuyage)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Conditions de saleté Température : 20°C Action non mécanique (pulvérisation) : Temps de contact : 15 minutes Action mécanique (essuyage) : Temps de contact : 5 minutes Pulvérisation : 30 mL/m ² (soit 20 pulvérisations sur la surface par m ²) Essuyage : 16 mL sur un chiffon par 0,1 m ² (soit 8 à 12 pulvérisations) Pour les cuvettes de toilettes, 50 mL ou 33 pulvérisations par toilette.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD ou PET de 500 mL et 750 mL avec pulvérisateur. Bouteilles en PEHD de 1 L avec pulvérisateur. Bouteilles en PEHD ou PET de 1 L. Bidons en PEHD de 5 L. Bidons en PEHD/ Adhésif /Nylon polyamide de 5 L.

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
- Liquide prêt à l'emploi pour les surfaces dures par pulvérisation : Vaporiser directement sur la surface destinée à être traitée et couvrir toute la surface. Laisser agir pendant au moins 15 minutes, rincer à l'eau puis brosser ou frotter si nécessaire et essuyer avec un chiffon sec.
- Liquide prêt à l'emploi pour les surfaces dures par essuyage : Pulvériser sur le chiffon et appliquer en mouillant complètement toute la surface destinée à être traitée. Laisser agir pendant au moins 5 minutes, rincer à l'eau puis essuyer la surface avec un chiffon sec si nécessaire ou laisser sécher.
- Liquide prêt à l'emploi pour les cuvettes de toilette : Vaporiser à l'intérieur des cuvettes de toilettes en recouvrant entièrement toute la surface à traiter (environ 50 mL ou 33 vaporisations par toilette). Laisser agir pendant au moins 15 minutes, puis brosser si nécessaire et tirer la chasse d'eau des toilettes.
- Le produit est efficace sur les bactéries, incluant *Salmonella Typhimurium* (agent de la Salmonellose) et *Listeria monocytogenes* (agent de la Listériose).

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Minimiser les éclaboussures lors du chargement du produit dans le pulvérisateur à gâchette.
- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.
- Laver les mains après application.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfectants pour surfaces dures dans les secteurs industriel, institutionnel, établissements médico-sociaux et de manipulation et de préparation des aliments

Type de produit	TP02, 04
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit utilisé pour la désinfection des surfaces en industries, institutions et établissements médico-sociaux, y compris les surfaces extérieures des cuvettes de toilettes et les zones de préparation et de manipulation des aliments. Désinfection de tout type de surfaces non poreuses.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, industries, institutions, établissements médico-sociaux et zones de préparation et de manipulation des aliments.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation Essuyage (application du produit sur un chiffon puis essuyage) Balayage (application du produit sur une serpillère puis balayage)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Conditions de saleté Température : 20°C Action non mécanique (pulvérisation) : Temps de contact : 15 minutes Action mécanique (essuyage et balayage) : Temps de contact : 5 minutes Pulvérisation : 30 mL/m ² (soit 20 pulvérisations sur la surface par m ²) Essuyage / balayage : 16 mL sur un chiffon/serpillière par 0,1 m ² (soit 8 à 12 pulvérisations)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels

Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD ou PET de 500 mL et 750 mL avec pulvérisateur. Bouteilles en PEHD ou PET de 1 L. Bidons en PEHD de 5 L. Bidons en PEHD/ Adhésif /Nylon polyamide de 5 L.
--	--

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Liquide prêt à l'emploi pour les surfaces dures par pulvérisation : Vaporiser directement sur la surface destinée à être traitée et couvrir toute la surface. Laisser agir pendant au moins 15 minutes, rincer à l'eau puis brosser ou frotter si nécessaire et essuyer avec un chiffon sec.
- Liquide prêt à l'emploi pour les surfaces dures par essuyage/balayage : Pulvériser sur le chiffon ou tremper la serpillière/le balai à franges et appliquer en mouillant complètement toute la surface destinée à être traitée. Laisser agir pendant au moins 5 minutes, rincer à l'eau puis essuyer la surface avec un chiffon sec si nécessaire ou laisser sécher.
- Le produit est efficace sur les bactéries, incluant *Salmonella Typhimurium* (agent de la Salmonellose) et *Listeria monocytogenes* (agent de la Listériose).

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pour les établissements médico-sociaux, n'appliquer le produit que dans les zones où la désinfection n'est pas médicalement préconisée.
- Lors du chargement du produit dans le pulvérisateur à gâchette et lors de l'application, porter :
 - ✓ une visière faciale,
 - ✓ des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - ✓ une combinaison de protection de catégorie III type 6.
- Minimiser les éclaboussures et les déversements lors du chargement du produit dans le pulvérisateur à gâchette.
- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Désinfectants pour surfaces dures dans les secteurs industriel, institutionnel et établissements médico-sociaux

Type de produit	TP02
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit utilisé pour la désinfection des surfaces en industries, institutions et établissements médico-sociaux, y compris les surfaces extérieures des cuvettes de toilettes Désinfection de tout type de surfaces non poreuses.

Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactérie Levure
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, industries, institutions, établissements médico-sociaux
Méthode(s) d'application	Pulvérisation Essuyage (application du produit sur un chiffon puis essuyage) Balayage (application du produit sur une serpillière puis balayage)
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Produit prêt à l'emploi Conditions de saleté Température : 20°C Action non mécanique (pulvérisation) : Temps de contact : 15 minutes Action mécanique (essuyage et balayage) : Temps de contact : 5 minutes Pulvérisation : 30 mL/m ² (soit 20 pulvérisations sur la surface par m ²) Essuyage : 16 mL sur un chiffon/serpillière par 0,1 m ² (soit 8 à 12 pulvérisations)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles en PEHD ou PET de 500 mL et 750 mL avec pulvérisateur. Bouteilles en PEHD ou PET de 1 L. Bidons en PEHD de 5 L. Bidons en PEHD/ Adhésif /Nylon polyamide de 5 L.

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Liquide prêt à l'emploi pour les surfaces dures par pulvérisation : Vaporiser directement sur la surface destinée à être traitée et couvrir toute la surface. Laisser agir pendant au moins 15 minutes, rincer à l'eau puis brosser ou frotter si nécessaire et essuyer avec un chiffon sec.
- Liquide prêt à l'emploi pour les surfaces dures par essuyage/balayage : Pulvériser sur le chiffon ou tremper la serpillière/le balai à franges et appliquer en mouillant complètement toute la surface destinée à être traitée. Laisser agir pendant au moins 5 minutes, rincer à l'eau puis essuyer la surface avec un chiffon sec si nécessaire ou laisser sécher.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Pour les établissements médico-sociaux, n'appliquer le produit que dans les zones où la désinfection n'est pas médicalement préconisée.
- Lors du chargement du produit dans le pulvérisateur à gâchette et lors de l'application, porter :
 - ✓ une visière faciale,
 - ✓ des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - ✓ une combinaison de protection de catégorie III type 6.
- Minimiser les éclaboussures et les déversements lors du chargement du produit dans le pulvérisateur à gâchette.
- Afin de minimiser l'exposition faciale lors de l'utilisation du produit, l'application par pulvérisation doit être effectuée vers le bas.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

5. Conditions générales d'utilisation du Méta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

- Respecter les instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Pour le TP4, l'application ne concerne que la désinfection générale.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter le contact avec les surfaces traitées.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 2 ans.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Méta RCP 2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	SPRAY NETTOYANT DESINFECTANT MULTI-SURFACES ANTIBACTERIAL SURFACE SPRAY				
Numéro d'autorisation	FR-2022-010-02-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxypropa noïque	Substance active technique*	79-33-4	201-196-2	3

*calculé à partir de la teneur en substance active dans la solution aqueuse d'acide lactique utilisée pour la formulation des produits (80%*m/m*).

Nom commercial	DETARTRANT DESINFECTANT SANITAIRES BATHROOM DISINFECTING DESCALER				
Numéro d'autorisation	FR-2022-010-02-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxypropa noïque	Substance active technique*	79-33-4	201-196-2	3

*calculé à partir de la teneur en substance active dans la solution aqueuse d'acide lactique utilisée pour la formulation des produits (80%*m/m*).